



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE



2024-2030

Plan Climat Air Energie Territorial

PLAN D'ACTION

Communauté d'Agglomération de
la Riviera Française

2024-2030

4 Axes	N°	17 orientations opérationnelles
1/ Préserver la population face aux risques sanitaires et naturels	1	Améliorer la qualité de l'air par la réduction des émissions de gaz dues en partie aux transports.
	2	Garantir la ressource en eau et optimiser son usage.
	3	Protéger la population et les infrastructures contre les risques naturels.
2/ Assurer sur le long terme le bien-être et le cadre de vie des habitants de la Riviera française	4	Réduire la consommation d'énergie des bâtiments.
	5	Favoriser la production d'Energies Renouvelables (EnR).
	6	Lutter contre les îlots de chaleur.
	7	Préserver la biodiversité et les écosystèmes.
	8	Préserver les espaces naturels et les zones agricoles.
3/ Assurer une prospérité vertueuse de la Riviera française	9	Développer une économie durable, notamment touristique sur l'ensemble du territoire.
	10	Favoriser les circuits courts.
	11	Utiliser le bâti ancien pour créer de nouvelles activités.
	12	Recycler et limiter la production de déchets.
	13	Favoriser une agriculture adaptée et volontariste, sur des parcelles identifiées
4/ Associer l'ensemble de la population et les acteurs économiques pour vivre sur un territoire authentique, préservé, sain, naturel et non pollué	14	Agir avec les territoires voisins et les acteurs du territoire
	15	Créer des partenariats avec l'Italie.
	16	Informar les habitants et être à l'écoute de leurs initiatives.
	17	Eduquer les enfants

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Communauté d'Agglomération de la Riviera Française

4 Axes	N°	17 orientations	152 fiches actions
1/ Préserver la population face aux risques sanitaires et naturels	1	Améliorer la qualité de l'air par la réduction des émissions de gaz dues en partie aux transports.	A/ Limiter les déplacements subis <u>Opération 1</u> : Créer des espaces de coworking. <u>Opération 2</u> : Encourager et soutenir la réalisation de Plan de Déplacement Entreprise (PDE) et de Plan de Déplacement Administration (PDA) (à ajouter - budget prévu par service transport)
			B/ Favoriser l'utilisation des transports en commun <u>Opération 1</u> : Encourager le covoiturage et prévoir l'identification des lieux de stationnement. <u>Opération 2</u> : Mettre en place une ligne de bus transfrontalière sur le littoral entre l'Italie, Menton et Monaco. <u>Opération 3</u> : Favoriser la création de parking-relais. <u>Opération 4</u> : Promouvoir les abonnements et tickets de transports combinés (trains, bus, vélo, parkings-relais). <u>Opération 5</u> : Proposer la mise en place d'un plan de déplacements commun avec la Communauté de Communes du Pays des Paillons. <u>Opération 6</u> : Solliciter la Région SUD PACA et la SNCF pour augmenter les fréquences et les capacités des trains et des bus entre 5h30 et 23h30.
			C/ Encourager les transports doux <u>Opération 1</u> : Créer des pistes cyclables sécurisées en lien avec les vallées, l'Italie et Monaco. <u>Opération 2</u> : Créer des itinéraires cyclables à proximité des gares de train et de bus pour l'intermodalité. <u>Opération 3</u> : Aider à l'acquisition de vélos à Assistance Electrique (VAE). <u>Opération 4</u> : Mettre 30 VAE en libre-service sur le territoire de la CARF. <u>Opération 5</u> : Tester la location longue durée de VAE. <u>Opération 6</u> : Mettre à disposition des agents de la CARF des VAE pour des déplacements courts.
			D/ Favoriser l'utilisation des véhicules peu polluants <u>Opération 1</u> : Réaliser une étude d'opportunités de création d'un Zone à Faibles Emissions mobilité (ZFE-m). <u>Opération 2</u> : Renforcer les exigences et critères de sélection dans l'objectif de diminuer les émissions des véhicules dans la prochaine délégation de service public "Transport". <u>Opération 3</u> : Poursuivre les exigences et critères de sélection dans l'objectif de diminuer les émissions des véhicules dans les prochains marchés publics. <u>Opération 4</u> : Assurer le suivi de la consommation des véhicules de la CARF et organiser des cours d'écoconduite pour les agents <u>Opération 5</u> : Installer, en fonction des besoins, des bornes supplémentaires pour la recharge de véhicules électriques (IRVE).
			E/ Contrôler la qualité de l'air <u>Opération 1</u> : Mener des campagnes de mesure et de surveillance de la qualité de l'air en installant des appareils de mesure. <u>Opération 2</u> : Mettre en œuvre des solutions d'amélioration de la qualité de l'air et de diminution de l'exposition chronique des établissements recevant les publics (ERP) les plus sensibles à la pollution atmosphérique.

1/ Préserver la population face aux risques sanitaires et naturels	2	Garantir la ressource en eau et optimiser son usage.	A/ Réduire la consommation d'eau <u>Opération 1</u> : Etudier la mise en place une tarification incitative <u>Opération 2</u> : Installer des compteurs dans la Roya.
			B/ Economiser de l'eau <u>Opération 1</u> : Réaliser des travaux afin de limiter les fuites d'eau potable dans les réseaux. <u>Opération 2</u> : Réutiliser les eaux usées traitées des stations d'épuration (nettoyage des voiries, arrosage des espaces verts). <u>Opération 3</u> : Favoriser les dispositifs de stockage d'eau (citerne, bassin, impluvium). <u>Opération 4</u> : Restaurer les petits ouvrages hydrauliques ruraux (barmes et canaux) et les protéger dans les PLU. <u>Opération 5</u> : Produire un guide des bonnes pratiques sur l'eau.
			C/ Rechercher de nouvelles ressources en eau <u>Opération 1</u> : Rechercher de nouvelles sources souterraines et étudier le captage des sources existantes, notamment dans la vallée de la Roya, pour l'alimentation en eau potable du territoire et du littoral en particulier. <u>Opération 2</u> : Poursuivre les négociations (2044) du champ captant de la Roya : la Porra. <u>Opération 3</u> : Etudier la réutilisation des eaux usées
	3	Protéger la population et les infrastructures contre les risques naturels.	A/ Agir pour la santé des habitants de la Riviera française <u>Opération 1</u> : Informer la population sur les conduites à tenir lors des épisodes de canicule et de pollution de l'air atmosphérique. <u>Opération 2</u> : Lutter contre l'apparition de la Dengue et du Chikungunya par une sensibilisation des populations (notamment par la chasse à l'eau stagnante).
			B/ Protéger le littoral face à la montée du niveau de la mer <u>Opération 1</u> : Adapter les aménagements existants et en créer de nouveaux pour protéger la bande littorale.
			C/ Prévenir les inondations <u>Opération 1</u> : Poursuivre les travaux de protection des berges dans la vallée de la Roya. <u>Opération 2</u> : Poursuivre l'entretien des cours d'eau et le curage des cours d'eau couverts.
			D/ Sécuriser l'approvisionnement électrique des foyers <u>Opération 1</u> : Mener une politique d'enterrement des lignes électriques basses et moyennes tensions.
			E/ Savoir agir pour protéger la population <u>Opération 1</u> : Elaborer une Stratégie Territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne (STEPRI) puis mobiliser les acteurs ayant un lien avec la sauvegarde des populations. <u>Opération 2</u> : Elaborer un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS). <u>Opération 3</u> : Finaliser l'étude portant sur le confortement du vieux village de Breil-Sur-Roya et s'en inspirer pour créer une fiche type de risques.

2/ Assurer sur le long terme le bien-être et le cadre de vie des habitants de la Riviera française	4	Réduire la consommation d'énergie des bâtiments.	A/ Agir pour rénover les logements <u>Opération 1</u> : Mener une politique d'acquisition/rénovation de bâtiments d'habitats, par les communes, en centre ancien, pour y réaliser des logements communaux et de locaux commerciaux. <u>Opération 2</u> : Poursuivre l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). <u>Opération 3</u> : Mener une étude de thermographie sur l'habitat dense pour localiser les maisons et les bâtiments les plus énergivores <u>Opération 4</u> : Informer les habitants sur les modes de chauffage ou de climatisation alternatifs, moins polluants et adaptés au territoire.
			B/ Agir pour réduire la consommation énergétique des bâtiments et infrastructures publics <u>Opération 1</u> : Réaliser une étude/audit énergétique des bâtiments publics (réductions et optimisations des consommations énergétiques). <u>Opération 2</u> : Procéder aux travaux prioritaires sur ces bâtiments publics. <u>Opération 3</u> : Réaliser des diagnostics sur les éclairages publics communaux (économies d'énergie). <u>Opération 4</u> : Diminuer l'intensité lumineuse de l'éclairage public dans les 15 communes de la CARF.
			C/ Favoriser les constructions respectueuses de l'environnement <u>Opération 1</u> : Construire l'écoquartier de la BA 943. <u>Opération 2</u> : Elaborer le SCoT de la CARF.
	5	Favoriser la production d'Energies Renouvelables (EnR).	A/ Déployer l'énergie solaire <u>Opération 1</u> : Réaliser une étude sur le potentiel de l'énergie photovoltaïque sur la CARF. <u>Opération 2</u> : Réaliser des travaux en vue de poser des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics.
			B/ Créer de nouvelles sources d'énergie renouvelable <u>Opération 1</u> : Réaliser un état des lieux de la filière bois sur le territoire et étudier les potentialités de développement. <u>Opération 2</u> : Structurer la filière bois et développer les débouchés pour une utilisation locale (énergie, bois d'œuvre...) <u>Opération 3</u> : Réaliser une étude de gisement des déchets organiques (boues de STEP, déchets industriels, biomasse, déchets verts, déchets agricoles, déchets de la restauration...) <u>Opération 4</u> : Etudier la possibilité de déployer une unité de méthanisation ou de gazéification hydrothermale pour la production de biométhane. <u>Opération 5</u> : Créer des réseaux de chaleur urbains avec les calories des eaux usées. <u>Opération 6</u> : Etudier la possibilité d'utiliser de nouvelles énergies renouvelables sur le territoire de la CARF pour produire de l'énergie : géothermie, thalassothermie, éolien, hydrogène, énergie des vagues (énergie houlomotrice).
			C/ Organiser l'essor des énergies renouvelables <u>Opération 1</u> : Déterminer les zones d'accélération des énergies renouvelables (EnR).

2/ Assurer sur le long terme le bien-être et le cadre de vie des habitants de la Riviera française	6	Lutter contre les îlots de chaleur.	A/ Végétaliser, rafraîchir et désimperméabiliser les espaces urbanisés <u>Opération 1</u> : Réaliser un diagnostic et mettre en place un plan de désimperméabilisation et de végétalisation des espaces publics urbains. <u>Opération 2</u> : Planter des arbres dans les centres villes et centres historiques. <u>Opération 3</u> : Végétaliser les cours d'écoles. <u>Opération 4</u> : Réintroduire l'eau vive en ville par la réhabilitation des points d'eau pour rafraîchir (canaux, fontaines, rigoles, bassins, lavoirs). <u>Opération 5</u> : Permettre aux habitants et commerçants de végétaliser les espaces publics sous condition d'entretien : convention de mise à disposition et permis de végétaliser. <u>Opération 6</u> : Déployer le label Villes et villages fleuris sur les 15 communes de la CARF.
			B/ Adapter l'urbanisme <u>Opération 1</u> : Revoir les règles d'urbanisme communal pour favoriser la végétalisation aux abords des bâtiments. <u>Opération 2</u> : Augmenter l'albédo des toits plats en y appliquant de la peinture blanche ou en végétalisant. <u>Opération 3</u> : Inclure (sous forme d'objectifs) le Coefficient de Biotope par Surface dans les différentes typologies d'espaces des PLU (désigne la part d'une surface aménagée qui sera définitivement consacrée à la Nature dans la surface totale d'une parcelle à aménager ou aménagée). <u>Opération 4</u> : Utiliser des revêtements plus réfléchissants pour les voiries.
	7	Préserver la biodiversité et les écosystèmes.	A/ Préserver la flore locale <u>Opération 1</u> : Informer sur les espèces végétales exotiques envahissantes. <u>Opération 2</u> : Lutter contre les espèces végétales invasives. <u>Opération 3</u> : Effectuer un suivi des herbiers de Posidonie. <u>Opération 4</u> : Poursuivre et améliorer la connaissance sur la flore locale, favoriser la généralisation des balisages écologiques et la protection des espèces. <u>Opération 5</u> : Poursuivre l'interdiction de mouillage des bateaux de plus de 20 m dans la baie de Cabbé (Roquebrune-Cap-Martin) et mettre en place une gestion pour le mouillage des bateaux de moins de 20 mètres. <u>Opération 6</u> : Poursuivre l'action Natura 2000 portant sur les bois sénescents.
			B/ Préserver la faune <u>Opération 1</u> : Diminuer la pollution lumineuse en agissant sur l'éclairage public la nuit entre 22 heures et 6 heures du matin : sensibilisation et mise en œuvre. <u>Opération 2</u> : Augmenter le nombre de communes de la CARF ayant le label Villes et Villages étoilés. <u>Opération 3</u> : Poursuivre la veille et la lutte contre les espèces faunistiques invasives (frelon asiatique, charançon rouge du palmier, mouche asiatique, vers plats...). <u>Opération 4</u> : Poursuivre l'action de protection de la faune locale sur le territoire, notamment de la chauve-souris dans les espaces Natura 2000.
			C/ Accompagner le changement climatique <u>Opération 1</u> : Former les services communaux en charge des espaces verts sur les espèces végétales qui peuvent s'adapter. <u>Opération 2</u> : Diffuser auprès du grand public les bonnes pratiques pour accompagner le changement climatique. <u>Opération 3</u> : Evaluer le potentiel d'une nouvelle aire naturelle protégée.
	8	Préserver les espaces naturels et les zones agricoles.	A/ Protéger les espaces naturels et agricoles dans les documents cadres <u>Opération 1</u> : Elaborer un SCoT visant à réduire le rythme d'artificialisation des sols par tranches de dix années avec une trajectoire permettant d'aboutir à l'absence de toute artificialisation nette des sols. Protéger les espaces agricoles, naturels et forestiers, favoriser leur mise en valeur. <u>Opération 2</u> : Préserver les zones agricoles, naturelles et forestières déjà existantes dans les PLU. Atteindre l'objectif zéro artificialisation nette des sols pour 2050. <u>Opération 3</u> : Accroître les surfaces agricoles, naturelles et forestières dans les PLU (augmenter les surfaces cadastrées). <u>Opération 4</u> : Proscrire sur les espaces agricoles et forestiers (zones A et N) les projets photovoltaïques au sol.
			B/ Agir contre la dégradation des parcelles agricoles <u>Opération 1</u> : Favoriser la restauration des murs en pierres sèches des planches agricoles. <u>Opération 2</u> : Poursuivre les formations de restauration des murs en pierres sèches. <u>Opération 3</u> : Poursuivre les formations de taille des oliviers et des agrumes. <u>Opération 4</u> : Accompagner les communes dans le maintien du pastoralisme et la réhabilitation des cabanes pastorales.

3/ Assurer une prospérité vertueuse de la Riviera française	9	Développer une économie durable, notamment touristiquesur l'ensemble du territoire.	A/ Agir pour favoriser les activités économiques éco-responsables <u>Opération 1</u> : Assujettir toute subvention à des critères d'éco-conditionnalité ambitieux. <u>Opération 2</u> : Promouvoir la vente en circuit court, avec respect de l'environnement. B/ Promouvoir un tourisme exemplaire <u>Opération 1</u> : Développer le cyclotourisme. <u>Opération 2</u> : Réaménager le site de Castérino pour en faire une station verte quatre saisons. <u>Opération 3</u> : Engager l'événement phare de la CARF, la fête du citron, dans une démarche éco-responsable. <u>Opération 4</u> : Réaliser une charte éco-responsable pour les professionnels du tourisme et encourager la labellisation tourisme durable. <u>Opération 5</u> : Développer une gamme d'activités "Slow tourisme". <u>Opération 6</u> : Mettre à disposition dans les locations des guides sur le tri des déchets, l'utilisation économe de l'eau et sur la sobriété énergétique. <u>Opération 7</u> : Développer le tourisme vert.
	10	Favoriser les circuits courts.	A/ Favoriser l'installation d'artisans <u>Opération 1</u> : Mettre en place des aides à l'installation d'artisans d'excellence. <u>Opération 2</u> : Encourager les achats en circuits courts. <u>Opération 3</u> : Travailler avec Initiative Menton Riviera et les chambres consulaires dans l'objectif d'accompagner les certifications environnementales des entreprises. B/ Développer une agriculture en circuit court <u>Opération 1</u> : Recenser les productions du territoire et les besoins des producteurs et des éleveurs de la CARF. <u>Opération 2</u> : Développer la coopérative de la Riviera française (ex-SCIC Les Hespérides) vers d'autres productions que l'agrumiculture. <u>Opération 3</u> : Mettre en place des outils de transformation des produits agricoles du territoire : moulin à huile, transformation viande, châtaignes, miel, vigne, essenciers. <u>Opération 4</u> : Encourager l'offre de paniers paysans. <u>Opération 5</u> : Elaborer un Plan Alimentaire Territorial. <u>Opération 6</u> : Mettre en place une filière citron par le biais d'une Opération d'Intérêt Régional (OIR)
	11	Utiliser le bâti ancien pour créer de nouvelles activités.	A/ Redynamiser les centres bourgs et centres historiques <u>Opération 1</u> : Favoriser de nouvelles activités dans les centres anciens par la réhabilitation du bâti par les communes. <u>Opération 2</u> : Identifier les biens vacants sans maîtres par les communes. B/ Installer de nouvelles activités dans les bâtiments abandonnés des zones de friches <u>Opération 1</u> : Réaménager des friches de la gare SNCF de Breil-sur-Roya. <u>Opération 2</u> : Elaborer un projet d'aménagement des friches de la gare SNCF de Saint-Dalmas-de-Tende. <u>Opération 3</u> : Réhabiliter les étages du bâtiment de la médiathèque de Tende.
	12	Recycler et limiter la production de déchets.	A/ Produire moins de déchets <u>Opération 1</u> : Proposer une aide financière pour l'achat de composteur, couches lavables pour enfants. <u>Opération 2</u> : Elaborer le contrat d'objectifs déchets de la CARF; <u>Opération 3</u> : Mener régulièrement des opérations 0 déchets. B/ Trier davantage <u>Opération 1</u> : Organiser deux visites par an du centre de tri des emballages. <u>Opération 2</u> : Organiser la collecte des biodéchets (déchets verts et alimentaires). <u>Opération 3</u> : Mobiliser les usagers : encourager le tri sélectif des déchets et des biodéchets. C/ Réutiliser les objets <u>Opération 1</u> : Développer les points de ressourcerie/donnerie en centre-ville <u>Opération 2</u> : Mettre en place une matériauthèque.
	13	Favoriser une agriculture adaptée et volontariste, sur des parcelles identifiées	A/ Soutenir les agriculteurs <u>Opération 1</u> : Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs, notamment dans les filières agrumicole, oléicole, castanéicole, maraîchère et d'élevage (conseil et accompagnement). <u>Opération 2</u> : Créer et développer des espaces tests agricoles. <u>Opération 3</u> : Encourager la multifonctionnalité de l'agriculture (qui ne peut exister que si l'outil agricole est présent : chambre d'hôtes, accueil pédagogique à la ferme...). B/ Remettre en culture les terres agricoles <u>Opération 1</u> : Recenser les parcelles communales et privées à remettre prioritairement en culture. <u>Opération 2</u> : Aider les communes à la remise en état des terres agricoles communales pour permettre l'installation d'agriculteurs ou l'agrandissement d'exploitations existantes. <u>Opération 3</u> : Recenser les parcelles vacantes sans maître par les communes de la CARF. <u>Opération 4</u> : Renforcer l'animation auprès de propriétaires fonciers. C/ Agir pour une agriculture agro-écologique <u>Opération 1</u> : Inscrire des mesures de préservation et de création d'infrastructures agroécologiques (haies...) dans les PLU. <u>Opération 2</u> : Encourager l'agriculture écologique (agroécologie). <u>Opération 3</u> : Développer les MAEC dans le périmètre des zones Natura 2 000.

4/ Associer l'ensemble de la population et les acteurs économiques pour vivre sur un territoire authentique, préservé, sain, naturel et non pollué	14	Agir avec les territoires voisins et les acteurs du territoire	A/Agir pour la transition écologique avec les acteurs institutionnels <u>Opération 1</u> : Mutualiser le personnel CARF et CCPP en charge de la mise en œuvre du PCAET. <u>Opération 2</u> : Agir en faveur de la ligne Nice-Breil-Tende-Cunéo avec la CCPP. <u>Opération 3</u> : Poursuivre le traitement d'une partie des déchets de la CARF à Monaco. <u>Opération 4</u> : Poursuivre l'exploitation de la ligne 18 Menton-Monaco. <u>Opération 5</u> : Participer au Plan de Protection de l'Atmosphère des Alpes-Maritimes piloté par l'Etat.
			B/ Encourager les acteurs économiques dans les bonnes pratiques <u>Opération 1</u> : Encourager les entreprises à obtenir des labels environnementaux (Ecolabel, RGE, Qé Verte, ...) <u>Opération 2</u> : Favoriser et faciliter le tri des déchets dans les commerces et les entreprises <u>Opération 3</u> : Sensibiliser les acteurs économiques à la transition écologique en partenariat avec IMR et par les travaux du CDD de la CARF.
	15	Créer des partenariats avec l'Italie.	A/ Agir pour le climat et la transition écologique avec l'Italie voisine <u>Opération 1</u> : Créer un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) de proximité avec les communes de Ligurie et du Piémont proches de la CARF. <u>Opération 2</u> : Créer une ligne de bus San-Remo/Menton/Monaco. <u>Opération 3</u> : Développer et valoriser le réseau des itinéraires pédestres et cyclables transfrontaliers.
			B/ Gérer le risque hydrologique et sécuriser l'approvisionnement en eau <u>Opération 1</u> : Garantir l'approvisionnement en eau des populations en sécurisant les ressources hydriques provenant du champ captant de Porra. <u>Opération 2</u> : Mener le projet Concert Eaux OPERA - Roya.
	16	Informers les habitants et être à l'écoute de leurs initiatives.	A/ Informer les habitants <u>Opération 1</u> : Tenir des réunions d'échanges thématiques dans les communes avec les élus : élaboration d'une stratégie et d'un plan de communication : réunions d'informations, animations pédagogiques, événements et campagnes mult média. <u>Opération 2</u> : Mener régulièrement des actions d'information et de formation à destination des différents publics de la CARF : élaboration d'une stratégie et d'un plan de communication, réunions d'informations, animations pédagogiques, événements et campagnes mult média sur tous les sujets du PCAET (énergie, eau, biodiversité, etc.). <u>Opération 3</u> : Recenser et communiquer sur les aides à la rénovation énergétique, les matériaux biosourcés et locaux, et les retours d'expériences pour différents cas de rénovation. <u>Opération 4</u> : Définir une stratégie de sensibilisation de la population aux risques naturels.
			B/ Etre à l'écoute des initiatives <u>Opération 1</u> : Encourager les initiatives citoyennes : lancement d'appel à idées via une adresse mail dédiée <u>Opération 2</u> : S'appuyer sur les associations locales pour mener des actions pédagogiques sur les enjeux du changement climatique : proposition de participation à des événements...
	17	Eduquer les enfants	A/ Eduquer les enfants en classe primaire <u>Opération 1</u> : Poursuivre les animations sur le tri sélectif des déchets, la sobriété énergétique, la biodiversité et le changement climatique. <u>Opération 2</u> : Expérimenter des animations en éducation civique sur les thématiques de la sobriété et sur la nécessité de ne jeter aucun déchet sur la voie publique.

PLAN D'ACTION QUALITE DE L'AIR

Communauté d'Agglomération de la Riviera Française

N°	3 Axes	43 fiches actions
1	Améliorer la qualité de l'air par la réduction des émissions dues aux transports.	A/ Limiter les déplacements subis <u>Opération 1</u> : Créer des espaces de coworking. <u>Opération 2</u> : Encourager et soutenir la réalisation de Plan de Déplacement Entreprise (PDE) et de Plan de Déplacement Administration (PDA) (à ajouter - budget prévu par service transport) B/ Favoriser l'utilisation des transports en commun <u>Opération 1</u> : Encourager le covoiturage et prévoir l'identification des lieux de stationnement. <u>Opération 2</u> : Mettre en place une ligne de bus transfrontalière sur le littoral entre l'Italie, Menton et Monaco. <u>Opération 3</u> : Favoriser la création de parking-relais. <u>Opération 4</u> : Promouvoir les abonnements et tickets de transports combinés (trains, bus, vélo, parkings-relais). <u>Opération 5</u> : Proposer la mise en place d'un plan de déplacements commun avec la Communauté de Communes du Pays des Paillons. <u>Opération 6</u> : Solliciter la Région SUD PACA et la SNCF pour augmenter les fréquences et les capacités des trains et des bus entre 5h30 et 23h30. C/ Encourager les transports doux <u>Opération 1</u> : Créer des pistes cyclables sécurisées en lien avec les vallées, l'Italie et Monaco. <u>Opération 2</u> : Créer des itinéraires cyclables à proximité des gares de train et de bus pour l'intermodalité. <u>Opération 3</u> : Aider à l'acquisition de vélos à Assistance Electrique (VAE). <u>Opération 4</u> : Mettre 30 VAE en libre-service sur le territoire de la CARF. <u>Opération 5</u> : Tester la location longue durée de VAE. <u>Opération 6</u> : Mettre à disposition des agents de la CARF des VAE pour des déplacements courts. D/ Favoriser l'utilisation des véhicules peu polluants <u>Opération 1</u> : Réaliser une étude d'opportunités de création d'un Zone à Faibles Emissions mobilité (ZFE-m). <u>Opération 2</u> : Renforcer les exigences et critères de sélection dans l'objectif de diminuer les émissions des véhicules dans la prochaine délégation de service public "Transport". <u>Opération 3</u> : Poursuivre les exigences et critères de sélection dans l'objectif de diminuer les émissions des véhicules dans les prochains marchés publics. <u>Opération 4</u> : Assurer le suivi de la consommation des véhicules de la CARF et organiser des cours d'écoconduite pour les agents <u>Opération 5</u> : Installer, en fonction des besoins, des bornes supplémentaires pour la recharge de véhicules électriques (IRVE). E/ Contrôler la qualité de l'air <u>Opération 1</u> : Mener des campagnes de mesure et de surveillance de la qualité de l'air en installant des appareils de mesure. <u>Opération 2</u> : Mettre en œuvre des solutions d'amélioration de la qualité de l'air et de diminution de l'exposition chronique des établissements recevant les publics (ERP) les plus sensibles à la pollution atmosphérique. <u>Opération 3</u> : Informer la population sur les conduites à tenir lors des épisodes de canicule et de pollution de l'air atmosphérique.

2	Améliorer la qualité de l'air par la réduction des émissions dues aux consommations d'énergie des bâtiments	A/ Agir pour rénover les logements <u>Opération 1 :</u> Mener une politique d'acquisition/rénovation de bâtiments d'habitats, par les communes, en centre ancien, pour y réaliser des logements communaux et de locaux commerciaux. <u>Opération 2 :</u> Poursuivre l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). <u>Opération 3 :</u> Mener une étude de thermographie sur l'habitat dense pour localiser les maisons et les bâtiments les plus énergivores <u>Opération 4 :</u> Informer les habitants sur les modes de chauffage ou de climatisation alternatifs, moins polluants et adaptés à notre territoire B/ Agir pour réduire la consommation énergétique des bâtiments et infrastructures publics <u>Opération 1 :</u> Réaliser une étude/audit énergétique des bâtiments publics (réductions et optimisations des consommations énergétiques). <u>Opération 2 :</u> Procéder aux travaux prioritaires sur ces bâtiments publics. <u>Opération 3 :</u> Réaliser des diagnostics sur les éclairages publics communaux (économies d'énergie). <u>Opération 4 :</u> Diminuer l'intensité lumineuse de l'éclairage public dans les 15 communes de la CARF. C/ Déployer l'énergie solaire <u>Opération 1 :</u> Réaliser une étude sur le potentiel de l'énergie photovoltaïque sur la CARF. <u>Opération 2 :</u> Réaliser des travaux en vue de poser des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics. D/ Créer de nouvelles sources d'énergie renouvelable <u>Opération 1 :</u> Réaliser un état des lieux de la filière bois sur le territoire et étudier les potentialités de développement. <u>Opération 2 :</u> Structurer la filière bois et développer les débouchés pour une utilisation locale (énergie, bois d'œuvre...). <u>Opération 3 :</u> Réaliser une étude de gisement des déchets organiques (boues de STEP, déchets industriels, biomasse, déchets verts, déchets agricoles, déchets de la restauration...) <u>Opération 4 :</u> Etudier la possibilité de déployer une unité de méthanisation ou de gazéification hydrothermale pour la production de biométhane. <u>Opération 5 :</u> Créer des réseaux de chaleur urbains avec les calories des eaux usées. <u>Opération 6 :</u> Etudier la possibilité d'utiliser de nouvelles énergies renouvelables sur le territoire de la CARF pour produire de l'énergie : géothermie, thalassothermie, éolien, hydrogène, énergie des vagues (énergie houlomotrice). E/ Organiser l'essor des énergies renouvelables <u>Opération 1 :</u> Déterminer les zones d'accélération des énergies renouvelables (EnR).
3	Améliorer la qualité de l'air par la réduction des émissions dues à la production de déchets	A/ Produire moins de déchets <u>Opération 1 :</u> Proposer une aide financière pour l'achat de composteur, couches lavables pour enfants. <u>Opération 2 :</u> Elaborer le contrat d'objectifs déchets de la CARF; <u>Opération 3 :</u> Mener régulièrement des opérations 0 déchets. B/ Trier davantage <u>Opération 1 :</u> Organiser deux visites par an du centre de tri des emballages. <u>Opération 2 :</u> Organiser la collecte des biodéchets (déchets verts et alimentaires). <u>Opération 3 :</u> Mobiliser les usagers : encourager le tri sélectif des déchets et des biodéchets. C/ Réutiliser les objets <u>Opération 1 :</u> Développer les points de ressourcerie/donnerie en centre-ville <u>Opération 2 :</u> Mettre en place une matériauthèque.